

Le nouveau restaurant scolaire est ouvert

05/Focus

Énergie : les bâtiments communaux à la loupe

08/Grand Angle

La rénovation de l'école de la pierre Mara

14/Du côté des assos

Amicales laïques : du sport et des loisirs pour tous



SEPTEMBRE 2026

Directeur de Publication

Anthony Berthelot

Rédaction

Service communication :

02 40 85 45 75

communication@indre44.fr

Maquette/Mise en page

STUDIO RIGOM.com

Photos

Ville d'Indre - sauf mention contraire

Impression : Editions Offset 5

Imprimé sur du papier issu

de forêts gérées durablement

Tirage : 2300 exemplaires

Une version en gros caractère est disponible en mairie, sur demande. Une version audio est disponible sur Indre44.fr, rubrique publications



1^{er} 12 juin Sortie des Seniors à Noirmoutier

Un groupe de 45 seniors indrais a pris un bon bol d'air marin lors d'une sortie à Noirmoutier, organisée par le CCAS et accompagnée par Julien Coué, adjoint aux solidarités et Audrey Poisson, conseillère municipale déléguée au handicap, à l'accessibilité et aux personnes âgées.

2^e 18 juin Fête de la musique

Les terrasses de Basse et Haute-Indre ont une nouvelle fois vibré grâce aux musiciens amateurs, mais aussi aux équipes des bars et restaurants, et des services municipaux mobilisées pour l'occasion.

3^e 1^{er} juillet Vernissage de l'exposition Franck Gérard

Les promeneurs peuvent encore l'admirer jusqu'à la fin septembre, quai Brunais : les photographies de Franck Gérard sont exposées en très grand format le long de la Loire. Celui-ci traque avec humour et bienveillance l'originalité du quotidien.

4^e 23 juillet Lo'Jo au Jeudi Indrais

Ce soir-là, l'été Indrais accueillait « L'étoile verte, premier pas » : une escapade artistique et culturelle en aval de Nantes pour découvrir l'une des six branches de « L'étoile verte », le réseau de chemins pédestres qui parcourt la métropole. Le groupe Lo'Jo en trio a ouvert le bal sous les arbres du petit port de Haute-Indre.

5^e 20 août Ciné plein air

Vous étiez près de 200 sur la pelouse de la salle des 3 îles à profiter d'une belle soirée cinéma sous les étoiles avec le dessin animé « Encanto ».

04/Focus

- La rue Jean Jaurès réaménagée et rouverte à la circulation
- Énergie : les bâtiments communaux à la loupe
- Mois Bleu à Indre : célébrons nos aînés
- Seniors : des ateliers Gym Prévention Santé
- Professionnels de santé : engager le dialogue
- Une aide pour les activités sportives et culturelles
- Habitat indigne : des inspecteurs au service des habitants

09/Grand Angle

- Le nouveau restaurant scolaire ouvre ses portes
- PEAC : quand l'art et la culture s'invitent en classe
- Une aide à la scolarité pour les familles
- La rénovation de l'école de la pierre Mara

12/Vie politique

13/Infos pratiques

14/Du côté des assos

15/Bon à savoir

- Un nouveau président pour l'Acleea
- Les habitants ouvrent leurs portes à l'art
- Vos démarches d'urbanisme

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire

La rentrée marque toujours un temps fort pour notre commune : celui où les projets mûris collectivement prennent forme et améliorent concrètement le quotidien des Indrais. Cette année encore, les réalisations engagées témoignent de notre volonté de moderniser Indre tout en renforçant les liens entre habitants.

Depuis quelques jours, **le nouveau restaurant scolaire de Haute-Indre** a ouvert ses portes. Conçu selon les normes écologiques les plus exigeantes et pensé sous forme de self, il accueille les enfants de l'école de la pierre Mara dans un cadre moderne, convivial et adapté à leurs besoins. Nous aurons également le plaisir d'y **accueillir des retraités habitant la commune**, dans une démarche d'échanges intergénérationnels et de lutte contre l'isolement. Ce projet, emblématique de notre engagement social, illustre la capacité de la commune à innover pour créer des espaces de vie partagés.

Parallèlement, **la rénovation de la rue Jean-Jaurès** se termine. Ce chantier structurant, mené avec Nantes Métropole, permet d'améliorer la circulation en sécurisant les circulations piétonnes et cyclistes. Il s'inscrit dans une vision globale de requalification de Basse-Indre, au service d'un cadre de vie

plus agréable et plus sûr. Depuis peu, **le chantier de rénovation des quais Jean Bart et Langlois** a débuté. Ces espaces emblématiques de notre commune retrouveront progressivement leur pleine qualité paysagère et leur vocation de lieux de promenade, de détente et de convivialité. Leur transformation contribuera à valoriser notre patrimoine naturel et à

renforcer l'attractivité des bords de Loire notamment dans le cadre des aménagements Loire à vélo.

Dans les prochaines semaines, le territoire franchira une nouvelle étape en matière de mobilités douces avec **le déploiement de cinq stations de vélos en libre-service**. Cette avancée facilitera les déplacements quotidiens, encouragera les pratiques durables et renforcera les connexions entre nos différents quartiers.

Ces réalisations, comme celles livrées ces dernières années, sont le fruit d'un travail collectif : celui des services municipaux, des partenaires institutionnels, des associations et de nombreux bénévoles que je tiens à remercier chaleureusement. Leur engagement constant permet à Indre de rester une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Anthony BERTHELOT, Maire d'Indre,
Vice-Président de Nantes Métropole



« Je vous souhaite une très belle rentrée et vous invite à profiter pleinement des services municipaux, des animations et des propositions culturelles qui font vivre notre commune. »



La rue Jean Jaurès réaménagée et rouverte à la circulation

Cet été, le chantier d'aménagement de la partie Est de rue Jean Jaurès s'est achevé. La circulation se fait désormais en sens unique de la rue Jean Dayat vers la rue de la gare pour les véhicules motorisés. Les cyclistes peuvent quant à eux circuler en double sens. Les plantations d'arbres seront réalisées cet automne.

19 septembre : une journée pour ramasser les déchets

À l'occasion de la journée mondiale de ramassage des déchets – le World Clean Up Day –, la ville d'Indre appelle à la mobilisation. Rendez-vous samedi 19 septembre de 10h à 12h : à Basse-Indre, à côté du Relais du Bac (1, Quai Besnard) et à Haute-Indre, sur l'esplanade Alphonse Guihot (kiosque du terrain de pétanque). L'arrivée et la dépose des sacs poubelles se fera à la salle des 3 îles, rue des Chaintres. La ville fournira gants en latex, pinces et sacs poubelles mais vous pouvez aussi apporter votre matériel.



Inscription conseillée à dialoguecitoyen@indre44.fr

Nettoyage participatif de l'Île de la Motte le 3 octobre

Samedi 3 octobre dans la matinée, la Ville d'Indre et Nantes Métropole vous invitent à participer à un « chantier-nature » sur la dernière véritable île d'Indre. Conduits sur le site en bateau, les participants iront ramasser les déchets échoués sur cette ancienne terre de pâturage pour les bovins, aujourd'hui retournée à l'état sauvage. Une tenue adaptée [bottes...] et une bonne forme physique sont recommandées.

Rendez-vous à la cale d'Indret (horaire à confirmer). Inscription conseillée mais pas obligatoire : servicetechniques@indre44.fr ou au 02 40 85 45 80.

Énergie : les bâtiments communaux à la loupe

Les chaleurs extrêmes de l'été nous le confirment : adapter les bâtiments communaux au changement climatique est une nécessité, tout comme celle de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour faire face à ce double enjeu, la commune dresse un état des lieux et identifie les priorités avec l'appui du Service en Énergie Partagé de Nantes Métropole.



PAROLE À ...

Gwenvael Duret,

adjoint à l'urbanisme
et à la transition
écologique

« La réduction de nos émissions de CO₂ et l'adaptation au réchauffement climatique sont un vrai défi. Beaucoup de nos bâtiments sont vieillissants et leur mise aux normes représentera des investissements considérables. Nous ne pourrions pas tout mener de front et des arbitrages seront nécessaires pour agir là où l'impact sera le plus fort. »

Gâce aux efforts réalisés par la commune, la consommation d'énergie des bâtiments communaux baisse depuis 2022, avec -8 % entre 2024 et 2025 (1,77 million de kWh). Le gaz recule fortement [-12 %], mais l'électricité progresse [+4 %]. **La facture 2025 atteint 260 600 €, en net repli par rapport à 2024 (-17 %).**

Un tiers de l'énergie consommée par le patrimoine communal sert au fonctionnement des écoles et structures périscolaires. Viennent ensuite les équipements sportifs (24 %), les lieux culturels (19 %) et les bâtiments administratifs (13 %). Les bâtiments les plus consommateurs sont, dans l'ordre décroissant : l'école Jules Ferry, le complexe sportif Tabarly, la Maison des associations, l'école élémentaire de la pierre Mara et le restaurant scolaire de Basse-Indre.

La réglementation nationale (« décret tertiaire ») impose -40 % de consommation d'ici 2030 par rapport à une année de référence choisie par la commune (2017, 2018 ou 2019 selon les bâtiments). Cet objectif ambitieux oblige la collectivité à engager des actions fortes pour améliorer la performance énergétique de ses équipements les moins performants. Le raccordement de **6 bâtiments au réseau de chaleur urbain cet été** va largement contribuer à cet objectif. De même, le chantier de rénovation de l'école de la pierre Mara débuté cet été permettra de réduire de 60 % sa consommation énergétique.

Pour accompagner ces efforts, la commune bénéficie **du Service en Énergie Partagé de Nantes Métropole**, mutualisé entre 13 communes de moins de 15 000 habitants. Deux agents dédiés suivent les consommations et conseillent sur les travaux à engager.

Le chiffre

**53 345 €
économisés
en un an**

Entre 2024 et 2025, la facture énergétique des bâtiments communaux a baissé de 17 %, grâce aux efforts de maîtrise de la consommation engagés par la commune.

Mois Bleu : célébrons nos aînés

Du 5 au 30 octobre, la commune se mobilise à l'occasion du Mois Bleu, dédié aux retraités et personnes âgées.

Organisé par le CCAS en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, cet événement met à l'honneur la place des seniors dans la vie de la commune. Au programme : ateliers, moments de convivialité, activités culturelles et rencontres intergénérationnelles pour favoriser les échanges et lutter contre l'isolement. Un temps fort pour resserrer les liens et valoriser la contribution de chacun à la vie de notre commune.



Session d'inscription : mercredi 23 septembre de 9h à 12h à la mairie d'Indre.

Programme détaillé disponible en mairie et sur le site de la ville.

Seniors : des ateliers Gym Prévention Santé

En partenariat avec le CCAS d'Indre, l'association Siel Bleu propose des cours collectifs d'activité physique adaptée aux seniors le lundi matin, de 9h15 à 10h15, et le jeudi, de 11h à 12h, à la salle SPI [complexe Tabarly]. Encadrées par des professionnels diplômés, ces séances permettent de pratiquer une activité physique adaptée aux capacités, aux besoins et aux envies de chacun, dans une ambiance conviviale et sécurisée.

Renseignements auprès de SIEL Bleu :
caroline.guegan@sielbleu.org

Professionnels de santé : engager le dialogue

La nouvelle équipe municipale fait de la santé un axe fort de son mandat. Pour favoriser la coopération entre les acteurs du territoire, elle engage une démarche de dialogue et de partenariat avec l'ensemble des professionnels de santé exerçant à Indre.

Une première rencontre se tiendra le 5 octobre de 12h30 à 14h à la mairie d'Indre avec pour objectif de favoriser les rencontres, de mieux se connaître et d'initier une dynamique collective au service de la santé et du bien-être des habitants. Ce temps de travail permettra notamment d'identifier les sujets sur lesquels un accompagnement ou une action de la collectivité est attendu.

Une aide pour les activités sportives et culturelles

Le CCAS d'Indre aide financièrement les habitants à pratiquer un sport ou une activité culturelle.

Dans la limite de 125 € par personne, cette aide s'adresse aux Indrais dont le quotient familial est inférieur ou égal à 800 et adhérents d'une association ou d'un club.



Pour obtenir cette aide, retirez un dossier sur www.indre44.fr ou à l'accueil de la Mairie et retournez-le lors d'une permanence mercredi 14 octobre [de 13h30 à 17h30 en mairie] ou sur rendez-vous les mardis et vendredis matin.

Date limite : 30 octobre 2026.

Renseignements : CCAS, 02 40 85 59 11
ccas@indre44.fr

Habitat indigne : des inspecteurs au service des habitants

Depuis 2024, Indre fait partie des 20 communes de la métropole où intervient le Service intercommunal de l'hygiène et de la sécurité de l'habitat (SIHSH) de Nantes Métropole.

Onze inspecteurs et inspectrices de salubrité sillonnent le territoire pour repérer et faire cesser les situations d'habitat indigne : moisissures, installations électriques dangereuses, chaudières mal entretenues, structures fragilisées, présence de plomb...

Leur métier est autant technique qu'humain. Équipés d'une mallette d'outils (mesure des surfaces, contrôle des débits d'air, prélèvements d'eau), ils se rendent sur place en binôme dès qu'une alerte est signalée, par un locataire, un voisin ou une autorité.

Dialogue et médiation

Sur le terrain la moitié de leur temps, ils constatent, dialoguent avec les habitants et jouent souvent un rôle de médiateur dans des situations parfois tendues, avant d'engager si besoin les procédures réglementaires : courrier de mise en demeure, arrêté de mise en sécurité ou d'insalubrité, jusqu'au contrôle de l'exécution des travaux. Le service travaille en lien avec d'autres acteurs : mairies, CCAS, bailleurs, police, services sociaux et médicaux.



À Indre, ce travail se traduit très concrètement : en 2025, 23 visites sur place et 8 procédures engagées, dont trois arrêtés d'insalubrité et trois arrêtés de mise en sécurité urgente. Le service a également suivi de près un dossier plomb et fait exécuter des travaux d'office. La Police Municipale est également sollicitée pour accompagner et suivre les démarches, notamment pour l'application des arrêtés.



Un logement qui pose problème ? Les bons réflexes

- **Une démarche amiable :** contactez votre propriétaire (ou son représentant) si vous êtes locataire, ou le syndic pour les parties communes.
- **Sans solution :** saisissez le SIHSH, qui évaluera la situation sur place et engagera une procédure adaptée à la gravité des constats.
- **Cas particuliers (non-décence notamment) :** ils relèvent de la Commission départementale de conciliation, puis du tribunal. La Maison de l'habitant et les associations de défense de locataires peuvent vous accompagner.

Contacts utiles

- **SIHSH - Nantes Métropole : 02 40 41 31 56 ou 57**
- **Maison de l'habitant : 12 rue du Président Édouard Herriot, Nantes - 02 40 89 30 15**
contact@adil44.fr - www.adil44.fr



Le nouveau restaurant scolaire **est ouvert**

À Haute-Indre, le tout nouveau restaurant scolaire accueille depuis la rentrée les élèves de l'école de la pierre Mara. Avec 492 m² et une capacité d'accueil augmentée de 15 %, il offre, au quotidien, un cadre modernisé pour les enfants, les enseignants et le personnel de restauration.

- **Une construction biosourcée et performante :** bâti avec des matériaux naturels (ossature bois, isolation paille, enduit à la chaux), le bâtiment bénéficie de performances énergétiques et acoustiques optimisées ainsi que de dispositifs favorisant l'éclairage naturel.
- **Un tri des déchets optimisé :** l'installation d'une ligne de self pour les élémentaires et les adultes fluidifie le service et permet un tri des déchets amélioré.
- **Une chaufferie bois :** elle alimente aussi les écoles maternelle et élémentaire afin de réduire l'empreinte carbone de la commune.
- **Un lieu ouvert sur le quartier :** un midi par semaine, le restaurant accueille les aînés. L'ancien réfectoire sera quant à lui transformé en salle polyvalente pour les activités périscolaires et les associations.

D'un budget de 3 000 000 €, ce projet d'envergure a été cofinancé par la Région Pays de la Loire, l'ADEME, la CAF et de l'État.



PAROLE À ...

Sylvie Blot,

conseillère déléguée à la petite enfance, la restauration scolaire et la santé.

« La mise en service du nouveau restaurant scolaire concrétise notre engagement pour la transition écologique et le bien-être de nos enfants. Voir les élèves investir ce lieu lumineux, conçu avec des matériaux sains et biosourcés, est une vraie satisfaction. Complété par la chaufferie bois, il offre à la communauté éducative et aux habitants un espace durable, convivial et résolument tourné vers l'avenir. »

Mon Restau Responsable : toujours plus de qualité dans l'assiette



Depuis 2020, la cuisine municipale s'engage chaque année un peu plus pour proposer une restauration collective de qualité et lutter contre le gaspillage alimentaire.

En 2025, la ville a officiellement adhéré au programme Mon Restau Responsable®, formalisant ses engagements 2025-2027. Parmi les objectifs, faire passer la part des produits de qualité (bio ou labellisés) de 60 % (au-delà des obligations de la loi EGAlim qui en impose 50 %) à 100 % en 2027.

Les aînés invités au nouveau restaurant scolaire

Avec l'objectif de renforcer le lien social et favoriser la convivialité entre les générations, la Ville d'Indre invite les aînés de la commune à venir déjeuner un jour par semaine dans le nouveau restaurant scolaire de la pierre Mara.

Tous les vendredis en période scolaire les Indrais, âgés de 65 ans et plus, ont la possibilité de partager le repas du midi avec les enfants au sein du tout nouveau restaurant scolaire. Une inscription préalable est nécessaire.

Plus d'infos sur www.indre44.fr ou à l'accueil de la mairie 02 40 85 45 85.



PEAC : quand l'art et la culture s'invitent en classe

Grâce aux Parcours d'éducation artistique et culturelle proposés par le service culturel de la ville en partenariat avec les enseignants, les élèves explorent chaque année les univers du théâtre, des arts visuels de la danse ou encore de la musique.



Connaissances, pratique artistique et rencontres constituent les trois piliers de cette démarche qui développe la sensibilité, la créativité et l'esprit critique des enfants.

Cette année, le livre et toutes ses facettes sont au cœur des PEAC, tous niveaux confondus. De la petite section au CM2, les jeunes indrais s'initieront au jeu théâtral ou à la fabrication de papier et de livre, et auront le plaisir d'accueillir un spectacle dans leur école. Pour clore cette aventure collective, une partie des productions sera présentée à la salle des 3 îles au mois d'avril.

Une aide à la scolarité pour les familles

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) renouvelle son dispositif d'aide financière à la scolarité.

Ce coup de pouce vise à prendre en charge une partie des dépenses annexes liées à la scolarité, telles que les abonnements de transport, l'achat de fournitures, d'équipements spécifiques ou de tenues adaptées. Il s'adresse aux collégiens, lycéens, apprentis et étudiants résidant à Indre depuis au moins trois mois, sous condition de ressources [quotient familial inférieur ou égal à 800].

L'attribution est limitée à un versement par élève et par année scolaire.

Les formulaires de demande sont disponibles en téléchargement sur www.indre44.fr ainsi qu'à l'accueil de la Mairie.

Les dossiers complets doivent impérativement être déposés au plus tard le 14 octobre 2026.

Après instruction, le versement sera réalisé directement auprès des bénéficiaires durant le mois de novembre.





La rénovation de l'école de la pierre Mara commence

Après la mise en service du nouveau restaurant scolaire et de la chaufferie bois, un autre chantier majeur vient de commencer : la rénovation énergétique de l'école élémentaire. Objectifs ? Réduire de 60 % les consommations énergétiques du bâtiment, tout en améliorant le confort d'été et la qualité de l'air intérieur pour les élèves et les équipes éducatives

Performance thermique

Le chantier prévoit le remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures et l'installation de volets roulants. La réduction de deux tiers des surfaces vitrées sur la façade nord permettra de limiter les déperditions de chaleur en hiver, tandis que le « rythme » de la façade sud sera lui aussi modifié pour éviter la surchauffe estivale. L'ensemble du bâtiment sera isolé par l'extérieur. Toutes les classes bénéficieront d'une ventilation double flux.

Accessibilité, renaturation et cadre de vie

Des travaux de mise aux normes d'accessibilité sont également au programme, avec la création d'une place PMR, le doublement des sanitaires et l'installation d'un ascenseur pour desservir le premier étage, où l'ensemble des classes sera regroupé.

En extérieur, la cour fera l'objet d'une renaturation (désimperméabilisation des sols, végétalisation, aménagement d'une zone calme), pour la rendre plus végétale, plus fraîche et plus agréable pour les enfants. Une venelle dédiée aux déplacements doux sécurisera les accès au site.

L'ancienne salle de restauration sera réhabilitée pour accueillir une salle polyvalente partagée avec les associations, ainsi que de nouveaux sanitaires.

Budget et calendrier prévisionnel

Ce programme d'investissement s'élève à

2 150 000 € TTC

pour la rénovation de l'école et la renaturation de la cour.

Les travaux au sein de l'école élémentaire s'échelonneront sur les années scolaires 2026/2027 et 2027/2028.

Expression politique

Majorité

INDRE ENSEMBLE

Nous avons connu cet été sur l'ensemble de la France ce que la science annonce depuis des années : des canicules plus fréquentes et plus intenses, conséquence directe du réchauffement climatique. La répétition de ces vagues de chaleur amplifie localement les vulnérabilités environnementales, économiques et sociales.

Face à cette réalité, la ville d'Indre a choisi d'anticiper plutôt que de subir. Dès 2020, nous avons pris en compte cette problématique et avons engagé des projets d'adaptation à travers notamment la rénovation énergétique des bâtiments publics dont l'école élémentaire de la pierre Mara, la connexion de 6 bâtiments municipaux au réseau de chaleur, l'amplification des zones végétalisées avec la plantation d'arbres ainsi que la création de 2 vergers.

Cet été, la mairie a ouvert pendant les phases de canicule une « salle fraîcheur », pièce climatisée au rez de chaussée du bâtiment afin d'accueillir les personnes les plus vulnérables. Nous encourageons également les personnes de 65 ans et plus, les seniors de plus de 60 ans inaptes au travail, ainsi que les adultes en situation de handicap vivant à domicile à s'inscrire sur le registre canicule de la ville permettant d'être contactées par le CCAS.

L'objectif des six prochaines années est de poursuivre ces dynamiques d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Chacun.e des indrais.es peut également agir à son échelle pendant ces fortes chaleurs en restant vigilant aux gens qui nous entourent, en réduisant sa consommation d'eau potable, en disposant des récipients d'eau pour la faune et suivre les recommandations du Plan National Canicule.

Ces épisodes caniculaires, appelés à se répéter, nous rappellent que l'adaptation n'est plus une option mais une nécessité. C'est en poursuivant cet engagement qu'Indre restera une ville où il fait bon vivre, y compris pendant les fortes chaleurs.

Minorité

INDRE AVENIR

Après ces périodes caniculaires, cet été a une nouvelle fois rappelé combien la solidarité et la vigilance sont essentielles. Nous adressons tout notre soutien aux personnes touchées par les récents incendies, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui ont perdu leur logement ou subi d'importants dégâts. Saluons également l'engagement des sapeurs-pompiers, mobilisés pour protéger les habitants, les biens et les territoires exposés. Plusieurs Indrais ont récemment signalé des dégradations de véhicules ou des accidents suivis de délits de fuite. Ces situations interrogent l'efficacité de notre dispositif de vidéoprotection, notamment lorsque des caméras rotatives ne filment pas une scène au moment précis où elle se produit. Il nous paraît donc nécessaire d'évaluer ce dispositif et d'étudier les améliorations possibles. Nous restons également attentifs aux sujets qui touchent directement votre cadre de vie, notamment : le parc de Haute-Indre, dont la fermeture se prolonge ; les travaux sur l'axe Couéron-Indre ; le projet de réfection du quai, qui suscite des inquiétudes, notamment en raison de la suppression annoncée de places de stationnement. Ces projets doivent être accompagnés d'une information claire et d'une véritable concertation avec les habitants. Nous souhaitons réaffirmer notre soutien au projet porté par Naval Group sur notre commune. La construction du futur porte-avions représente une opportunité industrielle majeure, créatrice d'activité et d'emplois. Nous nous réjouissons également de l'abandon du projet de méthaniseur aux abords d'Indre, qui avait suscité de fortes préoccupations. Nous renouvelons nos félicitations aux personnes mobilisées : leur engagement démontre qu'une mobilisation citoyenne peut faire évoluer des décisions imposées sans concertation suffisante, en particulier lorsqu'elles minimisent ou éludent les risques environnementaux.



Question citoyenne au conseil municipal

Question de Lydie pour l'association Courts Circuits Indrais :

" Où en est le projet de stationnement sécurisé pour vélos, promis depuis 2023 et repris dans le programme municipal, alors que le sujet avait été étudié en commission mobilité. "

Réponse de Gwenvaël DURET, adjoint délégué à l'urbanisme et à la transition énergétique :

" Le travail se poursuit. Nantes Métropole va installer de nouveaux appui-vélos via deux programmes : Loire à vélo® [Haute-Indre, esplanade Guihot, quais Langlois/Bart] et la mise en sécurité des passages piétons [loi LOM] en juillet, notamment avenue de la Loire et rue Rabillard. Ces dispositifs sont financés sur les crédits métropolitains du mandat précédent. De nouveaux lieux seront identifiés via les concertations en cours. La ville prévoit aussi des installations sur le foncier communal, avant d'étudier des box sécurisés. "

Vous avez une question à poser au conseil municipal ? Transmettez-la par mail à dialoguecitoyen@indre44.fr au moins 24 heures avant la séance. La réponse du Maire ou de l'élu en charge du dossier sera donnée lors du conseil et pourra être publiée sur cette page.

Prochain conseil : lundi 21 septembre et lundi 7 décembre 2026

Un kit de plantation gratuit pour fleurir vos pieds de mur



Du 14 septembre au 15 novembre, retirez gratuitement un kit de plantation à l'accueil de la mairie (sur présentation d'un justificatif de domicile) ou à la bibliothèque.

Les graines fournies avec le kit peuvent être semées sur l'espace public : au pieds des arbres, façades de maisons, d'immeubles, d'équipements publics, ou dans les fissures d'enrobés entre votre mur et le trottoir.

La mairie en rose le 1^{er} octobre

Le 1^{er} octobre, la mairie d'Indre s'associe à la campagne menée chaque année pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Ce jour-là, les agents afficheront leur soutien en portant le Ruban Rose, symbole mondial de la lutte contre le cancer du sein. Objectif : informer sur l'importance du suivi gynécologique régulier et de l'autopalpation et encourager les femmes (notamment entre 50 et 74 ans) à réaliser leur mammographie de contrôle gratuite (en France, tous les deux ans).



Permanences du maire et des élus

Rencontrez le maire, sans rendez-vous, lors d'une permanence chaque mercredi de 10h à 12h (hors vacances scolaires). En dehors des permanences, prenez rendez-vous auprès du secrétariat du Maire et des élus.

Tél. 02 40 85 45 84 ou par mail : mairie@indre44.fr

ÉTAT civil

Naissances

09/06/2026 : Elio BERSIHAND
19/06/2026 : Samuel ABRAHA GEBRE
20/06/2026 : Enoah ZÉFÉRINO DIAZ
04/08/2026 : Arès SONNET
04/08/2026 : Blaise GUYONVARCH BOUTEILLE
16/08/2026 : Louise DANAIN

Mariages

06/06/2026 : André MOISDON / Marie-Laure CAILLAUD
13/06/2026 : Julien POHER / Lucie CRÉTIN
27/06/2026 : Gwenvael DURET / Anna AUSTAD
11/07/2026 : Quentin LEMERCIER / Claire CHATELIER
11/07/2026 : Aline DAVIET / Corentin DUPERRAY
28/08/2026 : Simon POSSOMPES / Amélie CHATTÉ

Décès

24/08/2026 : Liliane LE TUTOUR née PERRAIS

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
[fermée le jeudi matin]

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au
02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19
musique@indre44.fr

PERMANENCE DES ASSISTANTES SOCIALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS D'INDRE-COUËRON

1^{er} mardi du mois à la Mairie, sans rendez-vous

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61
ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 59 11
Possibilité de rendez-vous à domicile.
Fermé le mardi après-midi, le jeudi matin et le vendredi après-midi.
Prise de rendez-vous conseillée : ccas@indre44.fr

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

CLIC pour les personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie, leur entourage et les professionnels
2 rue de l'Hôtel de Ville
44 800 Saint-Herblain
02 28 25 27 86
clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10
contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

■ Pompiers : 18

■ Police : 17

■ Brigade de Couëron : 02 40 86 12 17

■ Samu : 15

■ 114 : Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler. www.urgence114.fr

■ SOS Médecin : 02 40 50 30 30

■ Pharmacie de garde : 32 37

■ Centre anti poison : 02 41 48 21 21

■ Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

■ souffrance prévention du suicide : 3114

■ Violences Femmes Info : 3919

Amicales laïques : du sport et des loisirs pour tous

L'ALHI (fondée en 1903) et l'ALBI (créée en 1934) sont deux piliers de la vie associative indraise. Comme toutes les amicales laïques, leur vocation est de proposer des activités accessibles pour les enfants comme les adultes et de soutenir les projets des écoles publiques.



Les co-présidents de l'ALBI : Nguyen Zoung, Albert Chantal, Favrioux Karine, Gautret Yvan, Angomard Tom, Pouvreau Camille, (Quessard Catherine absente).

L'Amicale Laïque de Basse-Indre (ALBI) compte près de 500 adhérents, inscrits dans l'une de ses 16 sections : sports [badminton, volley, judo, école du sport...], bien-être [yoga, aquagym] culture [improvisation théâtrale, arts plastiques, Hip-hop...], projets éco-solidaires [repair-Café, jardinage]... Pour que le coût ne soit pas un frein, l'ALBI applique une tarification solidaire calculée selon les ressources. Si l'encadrement des activités est confié à des professionnels [13 salariés représentant un équivalent temps plein], la participation et l'engagement des bénévoles est indispensable. « Chaque section doit avoir un référent bénévole. Sinon, l'activité est supprimée ». Le soutien aux projets des écoles publiques est aussi l'une des raisons d'être de l'association. Ses bénévoles participent activement aux événements et temps forts que sont le carnaval, la fête des écoles et la vente de sapins de Noël.

Depuis deux ans, c'est une présidence collégiale qui fait vivre l'association : chacun des 7 membres du bureau est co-président. « Ce mode de gouvernance permet de partager les responsabilités, et ainsi d'éviter les blocages et réticences qui peuvent exister lorsqu'on doit désigner un président ou une présidente unique ».

Contact et information : <http://albi44.fr>

Avec 250 adhérents, l'Amicale Laïque de Haute-Indre (ALHI) fait vivre le quartier. Portée par ses bénévoles, l'ALHI s'appuie sur des équipements - le gymnase de Haute-Indre et une salle de danse équipée de miroirs - pour accueillir ses différentes sections tout au long de l'année [danse, badminton, zumba, gymnastique, futsal, basket 3x3, aéromodélisme, loisirs créatifs, pétanque]. Au-delà de ses activités régulières, l'ALHI organise ou participe à de nombreux rendez-vous attendus par les habitants : les deux événements phares que sont les Feux de la Saint-Jean et le gala de danse, mais aussi la fête des écoles, Halloween, la chasse aux œufs à Pâques, deux vide-greniers par an, des lotos, un marché de Noël.



L'ALHI organise deux vide-greniers par an

Pour maintenir cette belle dynamique, l'ALHI a besoin de bonnes volontés ! La participation de nouveaux bénévoles est essentielle pour assurer la pérennité de ces rendez-vous conviviaux. Que ce soit pour un coup de main ponctuel lors d'une manifestation ou un engagement plus régulier, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Contact : contact.alhi44@gmail.com
ou via la page Facebook officielle de l'ALHI.



Un nouveau bureau pour l'Acleea

Suite à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration, Corentin Duperray prend le relais d'Etienne Nicolas en tant que président de l'association qui gère les structures de loisirs enfance jeunesse à Indre. Au sein du bureau, il est accompagné d'Isabelle Chauveau (trésorière), Raphaël Geffray (trésorier adjoint), Régis Preteseille (secrétaire) et Fanny Boisseau (secrétaire adjointe).

Numérique : un accompagnement gratuit à votre porte

L'association Le Coup de Main Numérique installe sa caravane numérique. Rendez-vous du lundi 28 au mardi 29 sur le parking du port de Haute-Indre, puis du mercredi 30 au jeudi 1^{er} octobre sur le parking Bouma (près de la pharmacie à Basse-Indre). Des accompagnements individuels et gratuits d'une heure sont proposés de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 : gestion des e-mails, démarches santé (Ameli, Doctolib, Mon Espace Santé), bases de l'informatique, gestion des fichiers, FranceConnect, et protection contre les arnaques en ligne. Venez avec votre smartphone, tablette ou ordinateur portable et toutes vos questions.

Sur rendez-vous au 06 38 21 69 20.



Vos démarches d'urbanisme

Urbanisme et voisinage : à qui s'adresser ?



Les autorisations d'urbanisme sont délivrées conformément au code de l'Urbanisme et au Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de Nantes Métropole.

Les pertes de vue ou d'ensoleillement liées à des constructions autorisées peuvent être considérées comme des troubles anormaux du voisinage, relevant du code civil : c'est un litige entre particuliers tranché par le tribunal judiciaire, non instruit au stade de l'autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. De même, les distances de plantation ou l'élagage des arbres entre particuliers relèvent du droit privé.

Pour ces sujets, les recours possibles sont :

- Tenter une conciliation amiable avec le voisin ou via un conciliateur de justice.
- Saisir le tribunal judiciaire pour demander des dommages-intérêts ou, plus rarement, la modification de l'ouvrage.

N'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme pour plus de détails.

LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 19 SEPTEMBRE
AU 15 NOVEMBRE

SEPTEMBRE

World Clean Up Day

SAMEDI 19 SEPTEMBRE - 10H À 12H

Journée participative de ramassage de déchets. Rendez-vous à côté du Relais du Bac ou esplanade Alphonse Guihot
Inscription conseillée à dialoguecitoyen@indre44.fr

Journées du Patrimoine : « Ça roule à l'Ouest ! »

19 ET 20 SEPTEMBRE - 10H À 19H

Exposition d'autos, motos et vélos d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Animations pour petits et grands. Organisé par CIEL.

Salle des 3 îles. Entrée gratuite

Longitude Loire

SAMEDI 19 SEPTEMBRE - 16H30

Promenade et spectacle par compagnie Bulles de Zinc, en partenariat avec Indre Histoire d'îles. Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Rendez-vous à la cale du bac de Basse-Indre.

Tout public à partir de 10 ans. Gratuit

Vide grenier

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE - 9H-17H

Organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers d'Indre.
Parking salle Tabarly - Gratuit

Les vendredis des tout-petits

25 SEPTEMBRE / 16 OCTOBRE - 10H30-11H15

Lectures et comptines pour les 0-3 ans.
Bibliothèque - Gratuit

Les Foulées Viikings

SAMEDI 26 SEPTEMBRE - 9H-15H

Événement sportif, solidaire et convivial avec animations gratuites. Organisé par l'association Viikings.

Salle des 3 îles

Inscription : timepulse.fr - www.viikings.fr

Challenge de boule lyonnaise

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE - 8H À 19H

Organisé par l'Amicale Bouliste Lyonnaise de Basse-Indre. Concours réservé aux licenciés.

Boulodrome Félix Guyot

OCTOBRE

Rentrez ! La rentrée littéraire autrement

VENDREDI 2 OCTOBRE - 19H

Découverte et discussion autour de la rentrée littéraire avec Guénaél Boutouillet.
Bibliothèque - Gratuit

Nettoyage de l'Île de la Motte

SAMEDI 3 OCTOBRE - 8H30-12H30.

Chantier nature ouvert à tous. Rendez-vous à la cale d'Indret.

*Inscriptions : batiments@indre44.fr
ou au 02 40 85 45 80*

Courants d'Arts

10 ET 11 OCTOBRE

Douze artistes locaux exposent dans les maisons d'habitants de Haute-Indre samedi de 14h à 19h et Dimanche de 11h à 17h. Match d'impro samedi à 20h30 à la Salle des 3 îles. « Rue aux enfants » le dimanche de 13h à 17h. Organisé par la Compagnie des Indres.

Les ateliers du Repair Café

SAMEDIS 10 OCTOBRE

ET 7 NOVEMBRE - 9H30 À 12H30

Apprenez à réparer vos objets du quotidien.

Salle Nicolas Appert. Entrée libre.

Contact : repaircafe@albi44.fr

www.albi44.fr

Commémoration des fusillés de Nantes et Châteaubriant

DIMANCHE 11 OCTOBRE - 9H45

Organisée par le Comité du souvenir d'Indre et la Mairie d'Indre. Rendez-vous au Palis d'Eugène et Léoncie Kerivel au môle.

Concert « The Royal Premiers »

JEUDI 15 OCTOBRE - 20H30

Un show intense et vintage de rhythm'n blues et de soul des années 60 (Etta James, Irma Thomas, Little Willie John...).

Salle des 3 îles. Tout public

« Cette nuit, une chouette m'a dit... »

JEUDI 22 OCTOBRE - 10H

Spectacle jeune public par Morgane Le Cuff
Bibliothèque - À partir de 5 ans - Gratuit

Soirée Halloween

SAMEDI 31 OCTOBRE

Gymnase de Haute-Indre

Entrée gratuite

Petite restauration sur place

NOVEMBRE

Loto IBC

DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE - 14H À 18H

Organisé par Indre Basket Club.

*Inscription : sergenelly.perrot@orange.fr
06 33 26 20 68*

Salle des 3 îles

Loto de l'ALHI

DIMANCHE 8 NOVEMBRE - 12H

Inscription auprès de Florence
au 06 47 38 54 37

Salle des 3 îles - Petite restauration sur place

Commémoration de l'armistice de 1918

MERCREDI 11 NOVEMBRE - MATINÉE

Défilé et dépôt de gerbe

Au monument aux morts

Soirée BD

JEUDI 12 NOVEMBRE - 19H

Avec la Mystérieuse Librairie Nantaise.
Bibliothèque - Gratuit

Soirée « Lutte contre le harcèlement »

JEUDI 12 NOVEMBRE - 20H À 23H

Organisée par l'association
« Projet santé ».

Gratuit et sur inscription.

Salle des 3 îles

Spectacle de cabaret

DIMANCHE 15 NOVEMBRE - DE 17H À 20H

Avec la compagnie « Mishow'co ».
Organisé par le comité des Fêtes.

*Tarif 20€. Réservation à partir du 19 octobre
au 07 85 38 16 74 de 17h à 20h.*

Salle des 3 îles

